

Extraits du **Rapport de Diagnostic** (1^{er} – 5 octobre 2007)
établi par **Christophe Maniquet** et **Antonio D'Agostino**,
avec la collaboration de Fabrice Chevreuse et Bernard Simonnot

Saint-Gence, Le Bourg, parcelle AI 83b

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (I.N.R.A.P.)

Le potentiel archéologique et surtout protohistorique de Saint-Gence n'est plus à démontrer, suite aux découvertes ponctuelles du XIX^e siècle et à la recherche programmée menée par Guy Lintz (SRA du Limousin) depuis 1997.

1. Contexte topographique et archéologique

1.1. Les recherches anciennes

La commune de Saint-Gence est réputée depuis le XIX^e siècle pour l'abondance des découvertes archéologiques effectuées sur le territoire communal dont la très grande majorité se rapporte à la Tène et au début de l'époque gallo-romaine.

On mentionnera ainsi des mentions anciennes de *tumuli* aux lieux-dits Le Rabaud et Senon, au nord du bourg.

Des fosses sur la route de La Celle, découvertes fortuitement en 1983, ont livré de la céramique de la fin de l'âge du fer. Certains leur ont attribué un usage funéraire... Au sud-est de La Celle, « une structure carrée ouverte à l'est d'environ 100 m de côté, a été repérée par photos aérienne. Une coupe, réalisée en 1990, du fossé septentrional à profil en V, a livré des cendres et des charbons de bois, des tessons d'amphores italiques Dressel 1A dans la couche inférieure, des tessons de vases, tournés ou non, au-dessus, avec des pierres et un tesson sigillé dans la couche supérieure du comblement ». Aujourd'hui, les vues aériennes indiquent qu'une maison très récente et son terrain occupent les deux tiers de l'enclos repéré en 1990. Le bâtiment se surimpose très nettement à des structures bien visibles sur la photo aérienne de 1990. Aucune intervention archéologique cohérente n'a été menée sur cette structure dont les références manquent cruellement dans nos régions.

Un autre enclos carré aux angles adoucis a été repéré à Senon, à proximité du tracé présumé de la voie Limoges-Poitiers.

La photographie aérienne a également permis d'identifier un vaste enclos fossoyé quadrangulaire de 175 m de côté, avec double fossé au sud, à La Châtre Boucheranne. Sa façade paraît cernée d'un double fossé. Cet enclos est contourné par la voie antique Limoges-Poitiers qui a été bien suivie jusqu'à Limoges (au passage de l'Aurence, près du Puy-Réjaud, et qui devait traverser plus au nord le bourg protohistorique. Sur les 87 kilomètres de son parcours observé, elle ondule faiblement autour de la ligne droite. Certaines sections attestent une chaussée de 16 m de large, bordée par deux bermes de 4 m. Ponctuellement, on observe, au-delà des bermes, le fin liseré de fossés latéraux (Desbordes, Perrin 1990). La largeur totale restituée avoisine ainsi les 30 mètres. D'après Jean-Michel Desbordes, cet axe antique reliant Limoges à Poitiers reprend le tracé d'un vieil itinéraire de pouge. Une seconde voie a été repérée entre La Chastrusse (commune de Veyrac) et La Celle. Dans le bourg lui-même, d'abondants tessons d'amphores Dressel 1A et une anse d'amphore rhodienne estampillée ont été mis au jour.

En 1967, sous un chemin du bourg, à 200 m à l'ouest du clocher et au nord de la route D28, soit à peu de distance des deux opérations récentes du Pâtureau et du bourg, furent découvertes deux grandes fosses dont l'une renfermait entre autre, trois amphores gréco-italiques de transition, complètes.

A 60 m au nord-est de l'église, une grande structure orientée est-ouest, longue de 10 m, large de 0,35 m à 1 m et profonde de 1,10 m au maximum était comblée de terre carbonneuse intégrant un abondant mobilier augustéen (sigillée italique, gobelet d'Aco, amphore,

céramique à engobe rouge pompéien, lampes en terre cuite, fusaïoles, verrerie, fer, éléments décoratifs en bronze, fibule léontomorphe, deniers lémovices BN4561, as augustéens, pierres à aiguiser, silex taillés, esquilles osseuses dont une phalange humaine, brûlés ...) et quelques pierres volumineuses. Elle a été interprétée comme une fosse funéraire à incinération (*ustrinum*) et a été datée de 10 de notre ère. Cette interprétation mériterait d'être discutée ...

A 37 m au nord de cette structure, une fosse a été dégagée. Son comblement cendreux et charbonneux a livré, sous un lit de pierres, des fragments de meule et de tessons d'amphores, des esquilles d'os humains, des tessons de céramique, des clous et divers éléments en fer dont un couteau. La céramique a permis de la dater, là encore, de la période augustéenne. D'après Jean Perrier, l'éparpillement des tessons témoigne de bris intentionnels pour des rites funéraires du tout début de notre ère.

Un peu plus au nord encore, un demi-as de Nîmes isolé a été découvert dans les déblais du terrain de sport.

A l'ouest du bourg, dans un puits « entre l'église de Saint-Gence et l'enceinte protohistorique », on trouva à 7 m sous terre un « vase en cuivre » (chaudron ?), aujourd'hui perdu ...

Au sud du bourg dans les champs de la Gagnerie, vers le cimetière actuel, des monnaies romaines de Claude, Trajan, Faustine le Jeune auraient été trouvées.

La Motte Chalard

Le site le plus marquant est sans nul doute l'enceinte protohistorique du « Camp de César » situé sur le promontoire de la Motte-Chalard qui domine la rive gauche de la Glane, à 700 m à l'ouest du centre bourg actuel. L'enceinte d'une surface de 2,36 ha, est marquée par un rempart au sud et sud-est, côté le moins abrupt. Ce rempart imposant en croissant, long de 180 m est lié aux pentes naturellement escarpées à l'est et à l'ouest. Il domine l'intérieur d'environ 7 m et l'extérieur de 11 à 12 m. Il est précédé d'un terrain marécageux, large d'environ 20 m. L'intérieur du site est légèrement convexe. On ne connaît aucune structure archéologique en surface. Le mobilier recueilli sur le site ainsi que celui prélevé lors d'un sondage dans le rempart en 1986 permettait d'attribuer son fonctionnement à la Tène finale et à la période augustéenne.

Il semble qu'au vu des découvertes anciennes et récentes, le bourg actuel de Saint-Gence recouvre la quasi-totalité d'une agglomération gauloise qui s'étend vers l'ouest en direction du Camp de César. Ainsi, depuis le XIXe jusqu'à nos jours d'importantes découvertes ont été faites en périphérie du bourg.

1.2. Les recherches récentes

Saint-Gence se distinguait jusque là surtout par l'importance de ses dépôts d'amphores italiques, mais il s'agissait la plupart du temps de découvertes fortuites réalisées à l'occasion de travaux et conduisant parfois à de petites interventions de sauvetage. Depuis 1997, les nombreux projets de lotissements autour du bourg de Saint-Gence ont donné lieu à un diagnostic préalable puis à une fouille programmée dirigée par Guy Lintz de 1998 à 2007 sur diverses parcelles.

1997 – Le Pâtureau 1 : le lotissement du Pâtureau, actuellement construit, a fait l'objet en 1997 d'un diagnostic archéologique conduit par Frédéric Milor et Laure Gros (Afan). Les parcelles ayant livré les plus fortes concentrations de vestiges archéologiques furent mises en réserve archéologique. 80 structures ont été identifiées (dont 8 grandes fosses, 21 fossés, 2 puits, une grande structure quadrangulaire et 47 structures circulaires pouvant s'apparenter à des trous de poteaux ou à des silos). Le matériel récolté et l'absence de *tegula* permettent de dater l'occupation entre la fin du IIe siècle et la première moitié du Ier siècle avant notre ère.

1998-1999 – Le Pâtureau 1 : Sur la seconde zone, une fouille de sauvetage programmée, conduite par Guy Lintz (SRA), a permis l'étude d'une petite partie (1600m²) de la zone diagnostiquée l'année précédente.

Les 600 structures relevées témoignent d'une structuration de l'espace. Quatre concentrations de trous de poteaux longues de 15 à 20 m et larges de 8 à 10 m, correspondent à des constructions qui se sont succédé au même lieu durant 150 à 200 ans. Une zone est-ouest centrale, large de 5 m et en partie bordée par un fossé, ne comportant pas de fosses ou de puits était peut-être réservée à la circulation. Des fosses aux parois tapissées d'argile étaient sans doute destinées à contenir de l'eau. De nombreux puits, profonds de 3 à 5 m, de plan circulaire en surface mais de section carrée en partie inférieure ont livré des fragments d'amphores gréco-italiques de transition (antérieures aux années 140-130 avant notre ère) et Dressel 1A, abondants, et quelques-uns de Dressel 1B. Un fragment de creuset, deux moules à flans, un fléau de balance de précision pourraient témoigner d'une activité métallurgique en rapport avec la fabrication de monnaies. On rajoutera à ce mobilier deux potins, des fragments de parures en verre (anneaux, perles et bracelets).

L'origine du peuplement semble correspondre au début du IIe siècle avant notre ère. Une destruction accidentelle (matérialisée par des fragments de torchis calciné et du sédiment charbonneux) semble intervenir dans le deuxième quart du Ier siècle avant notre ère. La céramique augustéenne (20-10 avant notre ère) correspond au mobilier le plus récent rencontré sur le site.

1998 – Le Bourg 1 : Des sondages d'expertise archéologique, creusés à l'est du cimetière, ont mis à jour de nombreuses structures sur une superficie de 2000m². Le mobilier de la fin de l'Age du fer et du début de l'époque romaine, s'est quant à lui révélé plutôt rare. Vers le centre de la parcelle diagnostiquée, une structure gallo-romaine de moins de 30 m sur 20 m est apparue sous plus d'un mètre de sédiment. Quelques tessons suggèrent une occupation de cette structure au IIe-IIIe siècle de notre ère.

2000-2003 – Le Bourg 1 : L'opération menée à l'est du cimetière de 2000 à 2002, sur 3000 m², a permis de localiser la limite est du village gaulois. La chronologie des vestiges mis au jour, couvre une vaste période, de l'époque gauloise jusqu'au XIXe siècle.

Les structures laténiennes, souvent perturbées ou détruites, se limitent à un puits, à des trous de poteaux et à un système de grands fossés discontinus qui pouvaient limiter l'agglomération. Deux îlots d'occupation séparés par un espace sans trous de poteaux sont à distinguer. Certains bâtiments sont matérialisés par des structures linéaires, probablement des sablières, associées à des trous de poteaux de très grandes dimensions qui peuvent atteindre 0,70 m de profondeur pour un diamètre d'environ 1 m et un fantôme de poteau proche de 0,50 m. Le mobilier qui en provient appartient à la période augustéenne mais semble antérieur au changement d'ère. Cette céramique indique un abandon qui a pu intervenir dans la dernière décennie avant notre ère. Deux nouveaux fragments de moules à flans ont été découverts sur ce terrain.

Le mobilier gallo-romain (de la seconde moitié du IIe et du IIIe siècle de notre ère) s'est révélé quant à lui abondant bien que les structures de cette époque soient restées peu abondantes. On notera la présence de trous de poteaux, d'un fossé, de structures en creux et d'un alignement de fragments de *tagulae* pouvant appartenir aux bâtiments annexes d'une villa. Deux ensembles de structures fouillées à l'est de la parcelle, bien à l'écart du village gaulois, confirment une occupation du site à la période Tibère-Claude. Le premier est caractérisé par un bâtiment dont les poteaux étaient installés dans des trous carrés, associé à un autre petit édifice sur 4 poteaux (grenier ?), à un puits et à un bassin cerné par des solins et

relié à une canalisation de bois. Le second ensemble constituant vraisemblablement le plan partiel d'un bâtiment rectangulaire, était représenté par des grands trous de poteaux quadrangulaires et des solins associés à des emplacements de poteaux. Ce bâtiment, long de 19 m et large de plus de 6 m, était divisé en trois cellules internes.

Au cours du haut Moyen Age, une soixantaine de silos sont creusés dans cette zone, répartis en plusieurs batteries distinctes. Ils ont livré de la céramique antérieure au XIII^e siècle, une clé en fer, deux lissoirs, un disque en fer portant un décor émaillé, une herminette, une clochette, des couteaux, des forces et des ferrures diverses. Un souterrain a été révélé par la présence d'un puits de creusement rectangulaire. Un accès étroit avec une galerie longue de 4 m, dotée de deux fermetures, permettait d'accéder à une salle enterrée. A proximité, quatre gros trous de poteaux pourraient avoir appartenu à un grenier.

Une structure circulaire évoque la base d'un four inclus dans un bâtiment datable des XIV^e-XVI^e siècles. Enfin, trois puits associés à un aqueduc dépendaient visiblement d'une ferme construite au XIX^e siècle.

2002 – La Gagnerie 1 : Cinq sondages d'expertise ont permis la découverte de trous de poteaux et d'un large et profond fossé formant un angle droit et évoquant un enclos quadrangulaire. En ce qui concerne le mobilier, des fragments de *tegulae* et des tessons de céramique peut-être plus anciens ont été recueillis.

2003-2005 : La Gagnerie 1 : Le choix de cet emplacement devait permettre de trouver la limite sud de l'agglomération. Aucune structure antérieure au milieu du II^e siècle avant notre ère n'a été dégagée. La structuration de l'espace s'exprime par la présence de groupements de structures (îlots) et d'orientations privilégiées de structures. Deux îlots se dessinent, l'un au nord, l'autre au sud de la fouille séparés par une bande vierge de structures, large de 7 à 8 m. Durant les phases anciennes chaque îlot semble posséder son orientation propre. En revanche, après la Conquête, toutes les structures s'organisent en suivant les mêmes lignes directrices.

Les creusements très denses dans la partie nord, étaient matérialisés essentiellement par des trous de poteaux répartis sur trois secteurs, 19 puits carrés, des fossés et diverses structures en creux. Le comblement des puits permet de les dater entre le II^e siècle avant notre ère et la période augustéenne. Deux d'entre eux appartiennent cependant à la période gallo-romaine. Le nombre élevé de puits pourrait laisser croire qu'ils avaient une autre utilisation que l'approvisionnement en eau. L'un d'eux a livré 17 meules brisées.

L'une des fosses contenait 37 amphores Dressel 1A, pratiquement complète, et de nombreux fragments dont 75 cols isolés. Une autre a livré une quinzaine d'amphores plus ou moins complètes. Une autre encore renfermait du torchis, des tessons d'amphore calcinés et un dépôt de 9 céramiques intactes, découvertes renversées contre la paroi. Ce dépôt était accompagné d'objets en fer disposés en ligne : deux grands couteaux, une puisette, un crochet, un anneau et deux éléments indéterminés. La céramique (dont les tessons de Dressel 1B) permet de dater ce dépôt du tout début du règne d'Auguste. Une dernière grande fosse carrée peu profonde recélait des amphores et des gobelets de grande contenance en grande quantité, destinés à un usage collectif.

Deux fossés bordaient une chaussée encaissée, large de 5 m. Des pierres de dimensions relativement modestes formaient la structure primitive de la voie, large à l'origine d'environ 3 m. D'après le mobilier recueilli, cet empierrement n'est pas antérieur au début de la période augustéenne. Une recharge postérieure était composée de pierres plus grosses. D'après Guy Lintz, le tracé de la voie romaine Limoges-Poitiers n'a pas emprunté cet itinéraire. Des aménagements limitrophes pourraient appartenir à la voirie secondaire. Plus de 70 fragments de creuset et 20 moules à flans attestent une activité métallurgique dans le deuxième quart du I^{er} siècle avant notre ère. L'atelier du bronzier dégagé en 2006 était matérialisé par un

creusement de 6,60 m sur 2,80 m, profond de 0,15 m aux parois peu évasées et au fond plat. Il était associé à un foyer. Le bâtiment dont l'atelier n'occupait que la moitié de la superficie était délimité par six gros trous de poteaux.

On retrouve dans cette zone de nombreux tessons de céramique (campanienne, locale, écuelles, gobelets) et d'amphore (Dressel 1A), des objets de parure (vracelets, perles, rares fibules), des mortiers en pierre, des meules. De nombreuses scories ont été trouvées dans des contextes augustéens. Une monnaie en électrum des Lémovices a également été découverte. On notera l'existence d'une série de trous de poteaux de la période gallo-romaine ou postérieurs. Un puits a en outre livré un mobilier abondant du IV^e siècle de notre ère.

2004 – La Gagnerie 2 : Plus de 52000 m² ont été sondés en limite sud-ouest de l'agglomération gauloise. Les tranchées ont confirmé l'extension de l'agglomération gauloise dans ce secteur. Trois fossés ont été observés en limite nord, ainsi que 86 structures (fosses, petits fossés, trous de poteaux). Ils ont livré du mobilier antérieur à la Conquête.

Les découvertes de ces dernières années permettent de situer approximativement l'origine de l'occupation gauloise de Saint-Gence vers la fin du III^e siècle ou au tout début du II^e siècle avant notre ère. De profondes modifications se traduisent par la mise hors service des puits avant la Conquête. En revanche, une nouvelle occupation importante est attestée à l'époque augustéenne. L'abandon de l'agglomération peut se situer vers le milieu de l'époque augustéenne.

Six phases ont été identifiées :

Phase 1 : II^e siècle avant notre ère : installation sur le site, creusement de structures renfermant des amphores gréco-italiques de transition et Dressel 1A.

Phase 2 : fin du II^e siècle avant notre ère, tout début du I^{er} siècle avant notre ère.

Phase 3 : début du I^{er} siècle à 52 avant notre ère : abandon du site, comblement des puits. Absence des Dressel 1B.

Phase 4 : époque augustéenne jusqu'au tournant de notre ère : changement d'orientation du parcellaire, creusement de nouveaux puits, mise en place d'une voie. Phase se terminant avec l'abandon de l'agglomération.

Phase 5 : période gallo-romaine (II^e – IV^e siècle) : *tegulae* et un puits.

Phase 6 : haut Moyen Âge (VII^e – XII^e siècle) : silos, trous de poteaux.

L'hypothèse d'un déplacement de population vers le chef lieu de cité, *Augustoritum*-Limoges, distant d'une quinzaine de kilomètres paraît se confirmer au vu des datations de la désaffectation du secteur au tournant de notre ère. En effet, l'occupation laténienne du site de Limoges semble limitée à quelques installations de type agricole caractérisées par quelques structures et du mobilier épars identifiés en divers points.

En 2006 et 2007, de nouveaux diagnostics archéologiques ont été menés à l'emplacement d'un projet de lotissement (Le Pâtureau 2) et de la future école maternelle (Le Bourg 2).

2006 – Le Pâtureau 2

Les parcelles concernées par le nouveau projet de lotissement ont été aménagées il y a quelques années en terrain de sport. L'emplacement a ainsi été nivelé par apport de remblais à l'ouest et drainés juste sous la semelle de terre végétale. Ces drains n'attaquaient que partiellement les niveaux de sable limoneux inférieurs ainsi que le substrat constitué d'argile et de granit altéré.

Les sondages d'expertise ont permis en novembre 2006 la mise au jour de près de 80 structures situées principalement dans la partie haute de l'emprise. Il s'agit principalement de

fosses et de petits fossés. Plusieurs d'entre eux ont livré des esquilles d'os brûlés. Certaines fosses quadrangulaires s'apparentaient à des puits. Tous les indices mobiliers autorisaient une datation entre le II^e siècle avant notre ère et la période augustéenne.

2007 – Le Bourg 2

Le terrain concerné par le diagnostic archéologique consistant en un terrain de football en herbe dont la surface avait été horizontalisée. Sur les 600 m², 6 sondages ont été réalisés.

Au total 29 structures ont été mises à jour, dont 11 trous de poteaux, 13 fosses, 4 fossés et un empierrement pouvant être interprété comme une fondation.

Le diagnostic a permis de mettre au jour deux éléments importants à prendre en compte pour comprendre la topographie urbaine. Il s'agit tout d'abord du vallon orienté nord-sud qu'il a fallu dès l'origine intégrer dans le parcellaire. Cette zone était en effet difficilement aménageable.

Le second élément important consiste en une palissade très bien aménagée dans le substrat qui longe ce vallon et est parallèle à des fossés qui pourraient être plus anciens. La question principale concerne la raison d'être de cette délimitation. Que cernait-elle ? Une propriété se développant à l'est ou bien le vallon lui-même ? Elle aurait eu dans ce cas pour fonction de protéger cette zone non urbanisée. On peut alors se demander si cette palissade ne représenterait pas la limite de la ville elle-même. La présence du vallon a pu contraindre à faire remonter vers le sud la palissade cernant la bourgade pour contourner la tête du vallon naturel. L'emplacement de cette limite pourrait être conservé sur les plans cadastraux anciens et actuel (mur primitif de l'école avant la mise en place du terrain de sport). Toutes ces hypothèses mériteraient d'être vérifiées par la réalisation d'une fouille extensive.

Rapport notifié le 29 novembre 2007

Direction Régionale des Affaires Culturelles du Limousin